

**RAPPORT
D'ACTIVITÉ**
2025

SAISON 2 DE LA SÉRIE BIEN-VEILLANT(E)S

Le format des saynètes a permis d'aborder des situations concrètes de manière pédagogique et accessible. J'ai eu le sentiment de contribuer à une démarche utile, porteuse de sens, et susceptible de sensibiliser un large public aux enjeux de la bientraitance.

David, responsable technique



En 2025, les professionnels du pôle Seine-et-Marne de Cesap ont imaginé et écrit la saison 2 de la série Bien-Veillant(e)s. Composée de six épisodes, cette série s'inspire du quotidien pour aborder la bientraitance de manière concrète et illustrée.

Fruit d'un travail collectif associant professionnels et personnes accompagnées, le projet donne à voir des situations, des questionnements et des postures professionnelles au plus près du terrain. Sa réalisation par la société de production Ryzom Films s'est concrétisée début 2026, avec le soutien financier de la Délégation Départementale de Seine-et-Marne de l'ARS Île-de-France.



○ Regards croisés 4

○ Qui sommes-nous ? 6

○ Notre impact en 2025 7

○ Notre implantation territoriale 8

○ 2025, en images 12

***Notre action
en 2025***



○ Accompagner 16

○ Former 24

○ Innover 31



SOMMAIRE



○ Notre organisation 38

○ Notre politique sociale 40

○ Notre rapport financier 44

○ Nos perspectives 46

REGARDS CROISÉS

Entretien avec **Florence Lianos**, présidente
et **Sylvie Gay-Bellile**, directrice générale

Que reprenez-vous de 2025 ?

Florence Lianos • Je retiens d'abord l'augmentation de notre capacité d'accueil. En deux ans, le nombre de personnes accompagnées a progressé de 12 %, pour atteindre près de 2 800 personnes. Je suis aussi déterminée à poursuivre l'ouverture de nouvelles unités d'enseignement externalisées polyhandicap. Pour moi, cela représente une avancée fondamentale qu'il nous faut poursuivre. Enfin, je ne peux oublier la célébration des 60 ans de Cesap qui a constitué un temps fort de mobilisation autour de notre identité.

Sylvie Gay-Bellile • Ce qui m'a frappée, c'est notre capacité collective à accueillir ces évolutions tout en restant fidèles à ce qui nous rassemble depuis 60 ans : l'attention portée aux personnes accompagnées et à leurs proches. J'ai vu des équipes inventer, s'adapter, coopérer. J'ai vu une association qui continue d'avancer, sans considérer que ce qui a marché hier, suffira demain.

Quelles sont les transformations de fond que vous observez ?

Sylvie Gay-Bellile • Nous passons progressivement d'une logique de places à une logique de parcours. Les personnes attendent des réponses adaptées à leur vie, à leurs choix et à leurs évolutions, ce qui nous oblige à transformer notre regard sur la participation des personnes accompagnées et des familles. Ce qui était davantage une consultation devient une vraie co-construction. Et cela vient bousculer nos métiers et nos expertises, pour créer les conditions de l'autodétermination, du pouvoir d'agir des professionnels et de la coopération.

Florence Lianos • Ces transformations ne pourront aboutir sans professionnels formés, soutenus et durablement engagés. Face aux difficultés de recrutement et de fidélisation, la formation est essentielle à la qualité des accompagnements et à la bientraitance. L'attractivité des métiers et le soutien managérial sont donc des priorités pour Cesap aujourd'hui et à l'avenir.



Florence Lianos

Au cœur de ces transformations, le « faire avec » occupe effectivement une place croissante. Comment se traduit-il concrètement dans les pratiques ?

Sylvie Gay-Bellile • C'est l'une des évolutions les plus fortes de ces dernières années. Ce n'est pas un slogan. Le « faire avec » demande de changer de posture, de ralentir, d'écouter et d'accepter que nous ne sommes pas les seuls détenteurs des réponses. Il implique une véritable coopération avec les personnes accompagnées et leurs proches, dont l'expérience a beaucoup à nous apprendre. Il nous rapproche de notre cœur de mission : permettre aux personnes d'être actrices de leur vie et de leur parcours.



Sylvie Gay-Bellile

Florence Lianos • Le développement des plateformes illustre bien ce changement de paradigme. Il exige écoute et souplesse, mais aussi information, formation et accompagnement. La structuration de l'écosystème entier autour de la Communication Alternative et Améliorée en est une autre illustration : c'est une démonstration de ce que Cesap peut produire de mieux.

Quels défis attendent Cesap dans les années à venir ?

Florence Lianos • Nous devons stabiliser les organisations, finaliser les projets immobiliers structurants et consolider notre équilibre financier, tout en préservant notre capacité d'adaptation. Il faut trouver le juste équilibre entre maîtrise des risques et innovation, pour que la vigilance n'entrave pas l'action.

Sylvie Gay-Bellile • Les besoins augmentent, les parcours évoluent et les contraintes réglementaires se complexifient. Veillons à ne pas consacrer davantage de temps aux procédures qu'aux personnes. Il faut préserver le sens et le temps du cœur de métier, mais aussi oser questionner nos réponses. L'innovation doit exister pour améliorer concrètement la vie des personnes accompagnées et les conditions d'exercice des professionnels.

Quel Cesap construire pour les dix prochaines années ?

Florence Lianos • Un Cesap adaptable, résilient et innovant, qui associe étroitement les personnes accompagnées à ses réflexions et à ses décisions et travaille avec tout son environnement. Un Cesap attentif à sa soutenabilité financière et à ses ressources humaines, conditions de son action.

Sylvie Gay-Bellile • Je souhaite que Cesap continue de conjuguer excellence, humanité et audace. Qu'il demeure un repère par sa robustesse et un éclairer capable d'ouvrir de nouvelles voies pour les personnes porteuses de handicaps complexes. C'est tout l'enjeu du prochain projet associatif : faire vivre notre histoire sans nous y figer et construire l'avenir avec les personnes accompagnées, leurs proches et les professionnels...dans la confiance.

QUI SOMMES-NOUS ?

Accompagner, former, innover

Cesap est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique, créée en 1965 pour répondre aux besoins des familles ayant des enfants polyhandicapés.

Depuis plus de 60 ans, l'association Cesap accompagne des personnes présentant des handicaps complexes (enfants et adultes en situation de polyhandicap ou porteurs de troubles du neuro-développement) et leurs aidants.

L'ancrage territorial de Cesap s'organise autour de six pôles rassemblant ses 38 établissements, services médico-sociaux et dispositifs innovants, et de son organisme de formation, Cesap Formation.

Cesap a pour **raison d'être** d'accompagner les personnes concernées dans tous les aspects de leur projet de vie, de veiller à leur sécurité, leur dignité et leur qualité de vie, tout en favorisant leurs pas vers plus d'autonomie et le maintien de leurs liens familiaux.

Notre histoire

1965 à 2010 : Premiers pas et structuration



2010 à aujourd'hui : Innovation et développement



Nos valeurs

Dans son projet associatif, Cesap porte un idéal et affirme que toute personne accompagnée :

- doit disposer de l'ensemble de **ses droits fondamentaux** ;
- doit pouvoir exprimer **ses envies et besoins** ;
- doit bénéficier d'un **accompagnement fondé sur la bientraitance**, le respect de sa singularité et la prise en compte de ses choix.

NOTRE IMPACT EN 2025

En 2025, Cesap a accompagné **2 742 enfants, adolescents et adultes**, dont les besoins, les déficiences et les parcours sont variables d'un établissement ou service à l'autre.

Cette activité est en progression d'environ 12 % par rapport à l'année précédente. Cette évolution s'explique notamment par le développement de nouvelles réponses, dont le déploiement du Dispositif d'Intervention Précoce TSA (Les-Pavillons-sous-Bois, 93), et la reprise de gestion de l'EAM La Maison en Plus (Vaucresson, 92) au 1^{er} janvier 2025.

Les ressources mobilisées

1495 professionnels

engagés aux côtés
des personnes accompagnées

- 83 % des salariés de Cesap sont en CDI
- 88 % des salariés sont des femmes

26 sites d'accueil
dans

10 départements

130 M€
de ressources

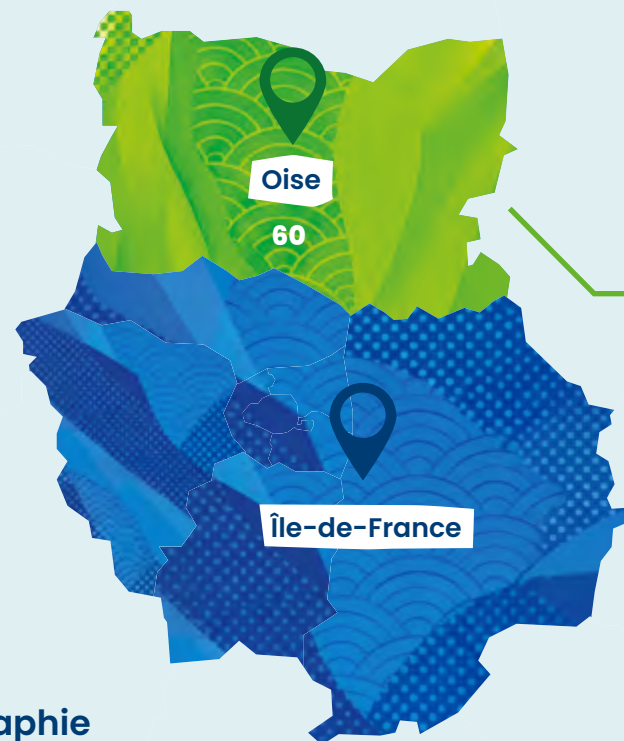


NOTRE IMPLANTATION TERRITORIALE

38 établissements, services et dispositifs innovants

Présente dans 3 régions (Île-de-France, Hauts-de-France et Centre-Val de Loire), l'association Cesap gère, en 2025, 38 établissements, services et dispositifs innovants. Les deux tiers de ces structures, évaluées depuis 2024, ont vu leurs autorisations renouvelées récemment.

Ancrée dans les territoires, l'association mobilise les compétences de ses six directions de pôle pour accompagner les transformations du secteur, développer les coopérations et faire émerger de nouvelles réponses au service des personnes accompagnées et de leurs proches.



Cartographie des établissements et services à fin 2025

Pôle Indre-et-Loire

○ DAME Château de Launay (EEAP, SESSAD Aux p'tit Stimuli, DAR et UEEP)

37 • Reugny et Tours

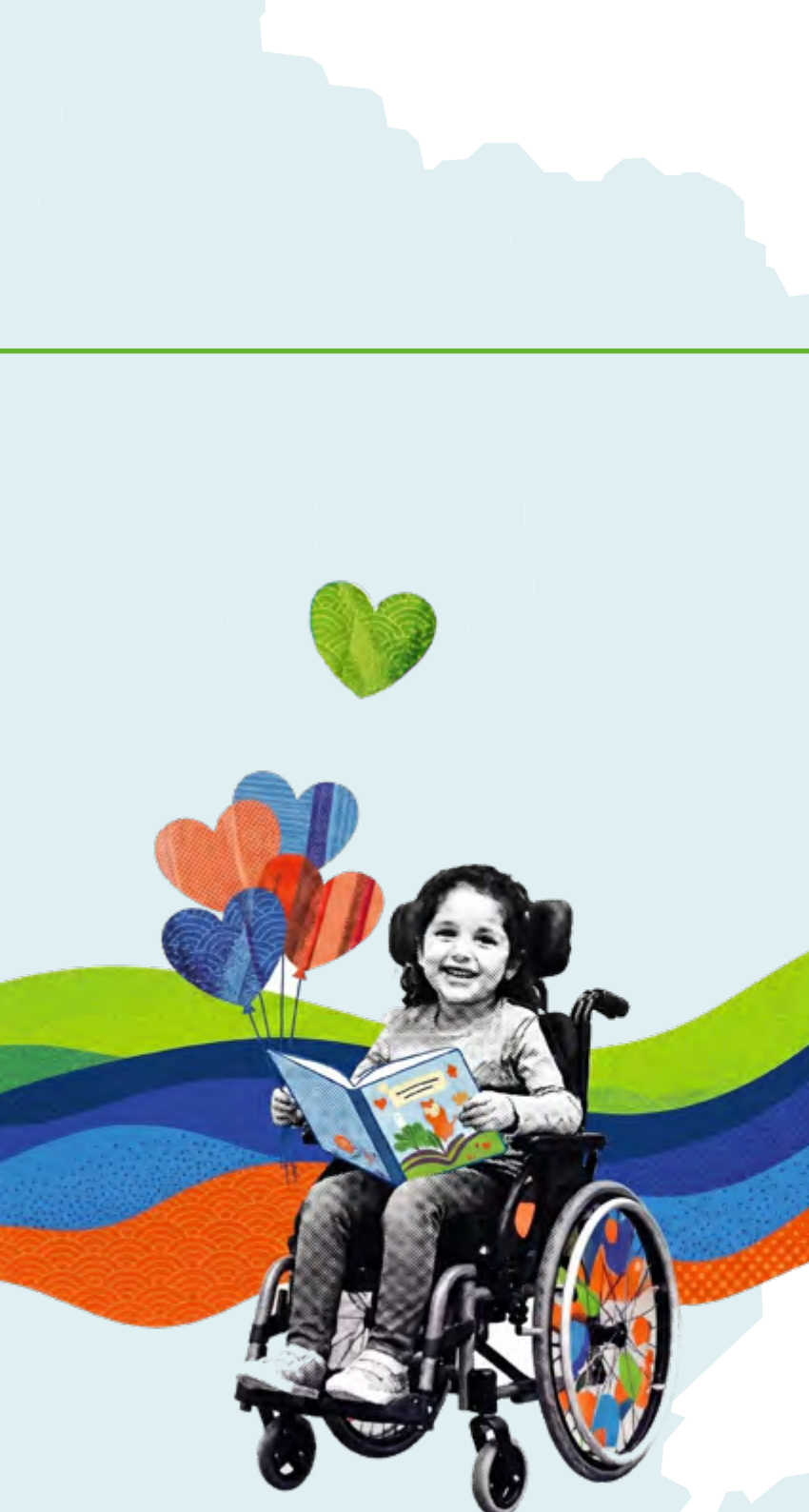
Enfants, adolescents et jeunes adultes polyhandicapés (accueil de jour, hébergement et accompagnement en milieu ordinaire) et enfants et jeunes adultes porteurs de TSA (hébergement)

○ MAS Le Solarium

37 • Reugny

Adultes polyhandicapés (accueil de jour et hébergement)





Pôle Oise

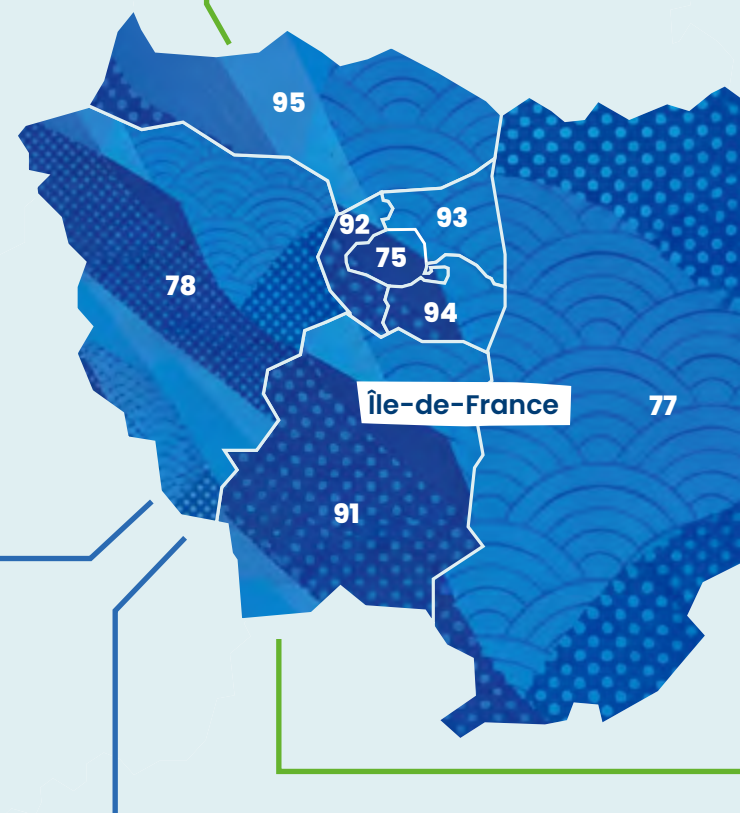
- **MAS Saint Roman**
60 • Gouvieux
Adultes polyhandicapés (accueil de jour et hébergement)
- **DASMO 60**
60 • Clermont de l'Oise
Adultes lourdement handicapés, notamment polyhandicapés (accompagnement en milieu ordinaire)
- **MAS La Claire Montagne**
60 • Clermont de l'Oise
Adultes polyhandicapés (accueil de jour et hébergement)
- **EEAP La Claire Montagne (UEEP)**
60 • Clermont de l'Oise
Enfants, adolescents et jeunes adultes polyhandicapés ou porteurs d'une déficience intellectuelle ou motrice (hébergement)
- **SESSAD Les Colibris**
60 • Clermont de l'Oise
Enfants, adolescents et jeunes adultes polyhandicapés ou porteurs d'une déficience intellectuelle ou motrice (accompagnement en milieu ordinaire)
- **EEAP Les Sables**
60 • Clermont de l'Oise
Enfants, adolescents et jeunes adultes polyhandicapés ou porteurs d'une déficience intellectuelle ou motrice (accueil de jour)
- **EEAP Le Moulin Saint-Blaise**
60 • Noyon
Enfants, adolescents et jeunes adultes polyhandicapés ou porteurs d'une déficience intellectuelle ou motrice (accueil de jour)

Pôle Grand Paris Nord

- **SESSAD Les Feuillantines** | 95 • Deuil-la-Barre
Enfants, adolescents et jeunes adultes polyhandicapés (accompagnement en milieu ordinaire)
- **EEAP et SESSAD La Colline** | 75 • Paris
Enfants, adolescents et jeunes adultes polyhandicapés (accueil de jour et accompagnement en milieu ordinaire)
- **EEAP et SESSAD Le Cap vert** | 93 • Les-Pavillons-sous-Bois
Enfants, adolescents et jeunes adultes polyhandicapés (accueil de jour et accompagnement en milieu ordinaire)
- **Dispositif d'Intervention précoce (DIP) 93** | 93 • Les-Pavillons-sous-Bois
Enfants (0 à 6 ans) porteurs de TND (accompagnement en milieu ordinaire)

Pôle Ouest en Seine

- **EEAP et CAFS Les Heures claires** | 78 • Freneuse
Enfants, adolescents et jeunes adultes polyhandicapés (accueil de jour, hébergement, accueil familial)
- **SESSAD Graine d'étoile (UEEP)** | 78 • Versailles
Enfants, adolescents et jeunes adultes polyhandicapés et/ou porteurs de handicaps moteurs (accompagnement en milieu ordinaire)
- **EEAP, SESSAD et PCPE Les Cerisiers (Communauté 360 et UEEP)**
92 • Rueil-Malmaison et Nanterre
Enfants, adolescents et jeunes adultes polyhandicapés et tous types de handicap (accueil de jour et accompagnement en milieu ordinaire)
- **EAM La Maison en plus** | 92 • Vaucresson
Adultes polyhandicapés ou porteurs de TSA (hébergement)
- **CAMSP** | 92 • Boulogne, Châtillon, Châtenay-Malabry (3 antennes)
Enfants de 0 à 6 ans avec tous types de déficiences (accompagnement en milieu ordinaire)
- **PCO 92/PDAP SUD 92** | 92 • Boulogne
Enfants porteurs de TSA/TND (accompagnement en milieu ordinaire)



Pôle Seine-et-Marne

- **Plateforme MAS La Clé des Champs Hors les murs**
77 • Champs-sur-Marne
Adultes porteurs de handicaps complexes et lourds (accueil de jour, hébergement, accompagnement en milieu ordinaire)
- **EEAP et SESSAD La Loupière (UEEP élémentaire et collège)**
77 • Meaux
Enfants, adolescents et jeunes adultes polyhandicapés (accompagnement en milieu ordinaire, accueil de jour et hébergement)

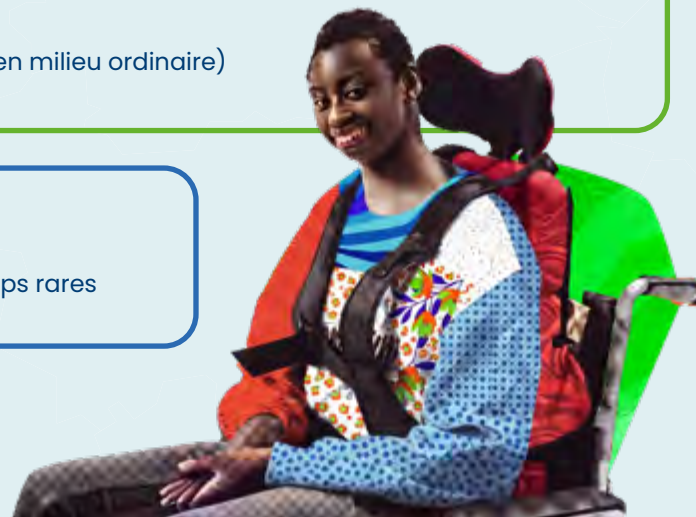
➤ Découvrez
nos établissements



Pôle Grand Paris Sud

- **EEAP et SESSAD Le Poujal (DER, JES 94 et UEEP) | 94 • Thiais**
Enfants, adolescents et jeunes adultes polyhandicapés (accueil de jour, hébergement et accompagnement en milieu ordinaire)
- **MAS Modulaire La Cornille (EMA, UR-TSA) | 94 • Thiais**
Adultes polyhandicapés et porteurs de TSA (accueil de jour, hébergement et accompagnement en milieu ordinaire)
- **SESSAD et CAFS Le Carrousel | 94 • Saint-Maurice**
Enfants et adolescents polyhandicapés (accompagnement en milieu ordinaire, accueil familial)
- **EAAP L'Ormaille et PCPE 91 (EMA et UEEP) | 91 • Bures-sur-Yvette**
Enfants, adolescents et adultes polyhandicapés et porteurs de TSA ou de déficience motrice (accueil de jour, hébergement et accompagnement en milieu ordinaire)
- **SESSAD Les petits explorateurs | 91 • Evry**
Enfants et adolescents polyhandicapés (accompagnement en milieu ordinaire)

- **Équipe Relais Handicaps Rares**
92 • Châtillon
Enfants, adolescents et adultes porteurs d'handicaps rares



2025, EN IMAGES

60 ans d'histoire et d'avenir

Six décennies d'histoire, d'évolutions et de réalisations pour l'association. Le 5 juin 2025, Cesap a célébré ses 60 ans. Cette journée anniversaire a permis de revenir sur les grandes avancées de l'association et d'ouvrir une réflexion sur l'avenir de l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Tables rondes, exposition photographique retraçant l'histoire de Cesap et la projection de films dédiés aux métiers qui font Cesap ont rythmé cet événement marqué par la transmission, l'engagement et l'élan vers l'avenir.



Florence Lianos,
présidente de l'association



Participants réunis à l'Espace Reuilly
à l'occasion d'une des 4 tables rondes de la journée



Interlude artistique de danse avec Hamid Allouach
(coach et référent handicap-diversité) et Amine, accompagné
au Cap Vert

Des partenariats qui ouvrent de nouveaux horizons

En 2025, de nombreux projets ont permis aux personnes accompagnées de prendre part à la vie culturelle, sociale et citoyenne de leur territoire. Par exemple, à l'EEAP L'Ormaille (91), le projet « parc », porté par la compagnie Shōnen, a réuni danseurs professionnels aux capacités diverses et enfants en situation de polyhandicap et handicap moteur autour d'une création artistique originale. Présenté lors des Journées européennes du patrimoine à l'Opéra de Massy, en septembre 2025, ce projet illustre la richesse des partenariats qui favorisent l'expression et la participation de chacun, mais aussi bousculent les biais de représentations face au handicap.



— Séance d'échauffement dans le cadre du projet « parc »

Des investissements immobiliers pour améliorer la qualité de vie des personnes accompagnées et les conditions de travail des professionnels

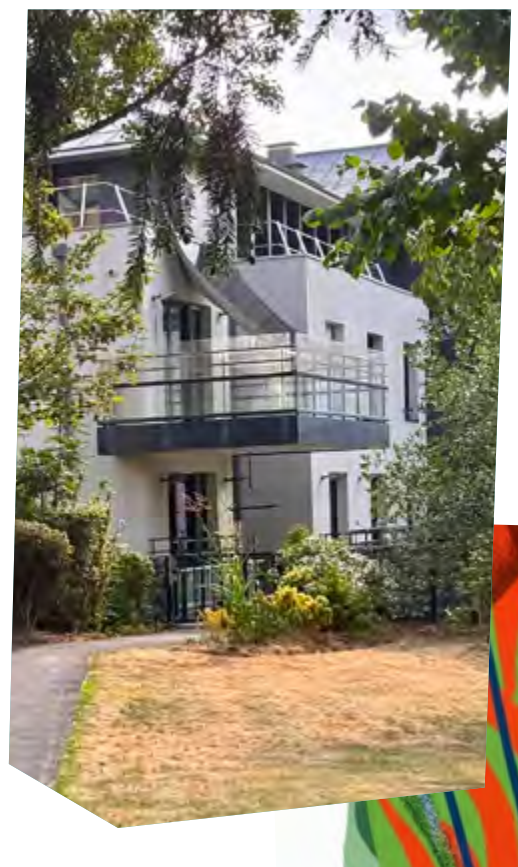
En 2025, Cesap a poursuivi plusieurs projets immobiliers sur ses territoires : extensions, aménagements de nouveaux locaux et modernisation d'espaces existants. Ces investissements accompagnent l'évolution de l'offre et contribuent à améliorer à la fois la qualité de l'accompagnement et les conditions de travail des professionnels. Au total, ce sont plus de 27 millions d'euros qui ont été investis au profit des projets immobiliers au cours de l'année 2025.



— Travaux sur la plateforme Charles-Antoine Kouakou (Paris (75)/ Saint-Ouen (93). Ouverture en mai 2026

Une reprise de gestion : une nouvelle page s'écrit avec La Maison en Plus

Au 1^{er} janvier 2025, Cesap a repris la gestion de l'EAM La Maison en Plus à Vaucresson (92), établissement créé à l'initiative de l'association Quelque Chose en Plus pour accompagner des adultes polyhandicapés et porteurs de TSA (24 places en hébergement permanent et 8 places en hébergement temporaire). Cette reprise s'inscrit dans une volonté de garantir la continuité du projet porté depuis son ouverture, tout en mettant l'expertise de Cesap au service des résidents, des familles et des professionnels. La signature d'une convention de partenariat entre les deux associations a marqué le début d'une nouvelle étape construite dans un esprit de confiance, de coopération et de fidélité aux valeurs qui fondent cet établissement.



➡ Aperçu des extérieurs et intérieurs de La Maison en plus



NOTRE ACTION EN 2025

Tout au long de l'année 2025, les équipes des 6 pôles, de l'ERHR et de l'organisme de formation ont poursuivi leur engagement autour de trois missions complémentaires : **accompagner, former et innover.**

Dans un contexte de profondes transformations du secteur médico-social, ces trois verbes traduisent une même volonté : faire évoluer les réponses, développer les compétences et construire, **avec** les personnes accompagnées, leurs proches et les professionnels, des solutions adaptées aux attentes, aux besoins mais aussi aux réalités de terrain. Une dynamique qui s'incarne aussi bien dans les accompagnements du quotidien que dans les projets de formation, les coopérations et les innovations présentés dans les pages suivantes.

ACCOMPAGNER



Des parcours au plus près des aspirations et des besoins

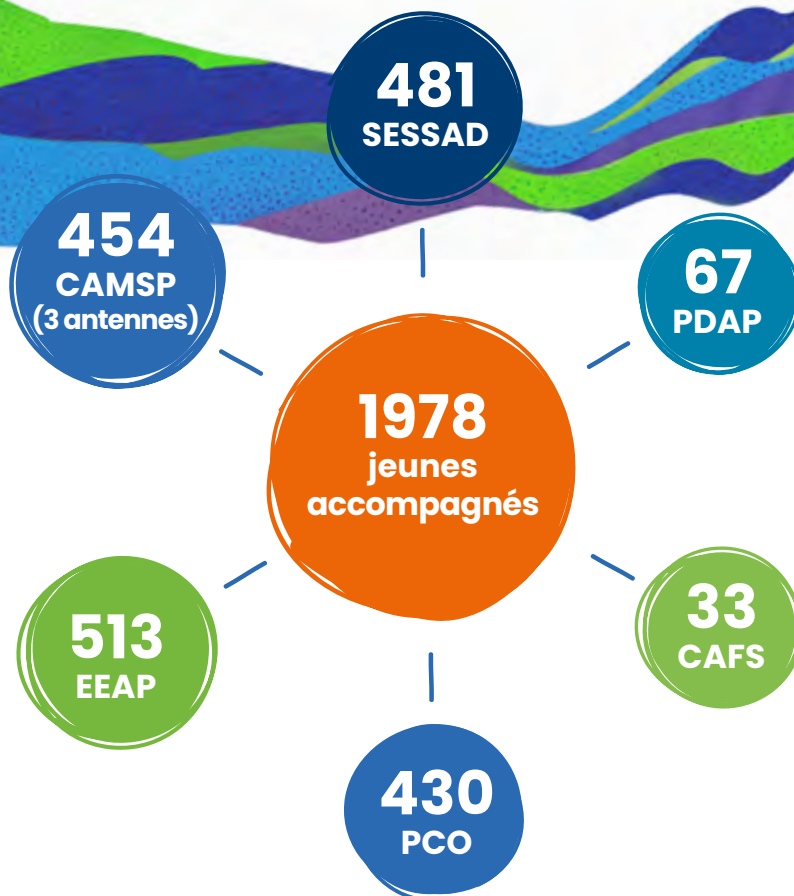
En 2025, Cesap a poursuivi l'évolution de ses accompagnements pour répondre à la diversité des parcours et des besoins des personnes accompagnées. Aux côtés des Agences régionales de santé, les équipes ont engagé une réflexion sur les pratiques, les organisations et les coopérations territoriales afin de promouvoir des réponses plus souples, personnalisées et coordonnées. Cette transformation s'inscrit dans une ambition de société plus inclusive, où chacun peut exercer ses droits, exprimer ses choix et construire son projet de vie. À Cesap, cette dynamique repose sur une conviction forte : faire avec les personnes accompagnées et leurs proches. En 2025, elle s'est traduite par l'ouverture de nouvelles UEEP, le développement d'actions favorisant l'expression, la citoyenneté et la participation des personnes accompagnées, ainsi que par la création d'une mission de pair-aidance, illustrant la volonté de Cesap de faire progresser l'effectivité des droits, l'autodétermination et l'inclusion.

LES CHIFFRES CLÉS

2 742 personnes accompagnées

Secteur enfants, adolescents et jeunes adultes

Le polyhandicap demeure majoritaire parmi les personnes accompagnées. Cesap accompagne également des enfants et des jeunes présentant des troubles du spectre de l'autisme, des déficiences intellectuelles ou des atteintes motrices. Dans les dispositifs de repérage et d'intervention précoce, les accompagnements concernent principalement des enfants présentant des troubles du neurodéveloppement (TSA) ou des troubles du développement du langage ou de la parole.



**Répartition selon
les modalités d'accueil**

Secteur adultes

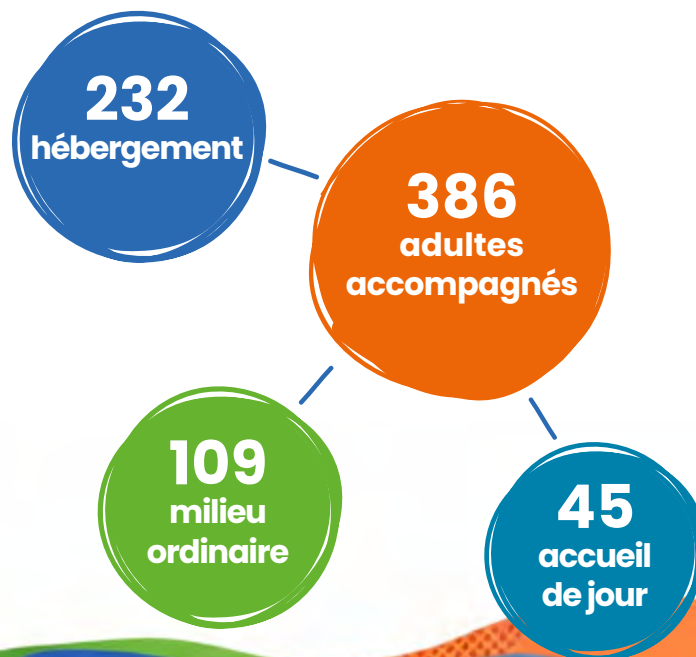
Le polyhandicap demeure le profil majoritairement accompagné dans le secteur adultes (80% des personnes accompagnées). Les accompagnements concernent également des personnes présentant une déficience intellectuelle sévère, avec ou sans troubles du spectre de l'autisme.

DISPOSITIFS : les PCPE et l'ERHR IDF

Pôles de compétences et de prestations externalisées (PCPE) (91 et 92)

Les PCPE de Cesap ont accompagné 79 personnes en situation de rupture de parcours, majoritairement porteuses de troubles du spectre de l'autisme (TSA) en déficience principale.

Répartition selon les modalités d'accueil



L'essentiel de l'ERHR Île-de-France en 2025

L'Equipe Relais Handicaps Rares (ERHR) IDF, portée par Cesap, agit aux côtés des acteurs du territoire afin que chaque personne concernée par un handicap rare puisse bénéficier de réponses adaptées en Île-de-France.

255

actions de réseau pour renforcer la coordination territoriale

120

actions de développement des compétences

→ 28 sensibilisations sur le territoire auprès de professionnels (soit au total 367 professionnels sensibilisés)

→ 92 actions d'appui conseil dispensées à des familles ou à des partenaires

299

actions individuelles au bénéfice des personnes, aidants et équipes

→ dont 57 nouvelles sollicitations

→ dont 38 ré-interpellations

Dans 71 % des cas, une maladie rare à l'origine du handicap rare :

- syndrome de Prader-Willi (24%) ;
- syndrome d'Angelman (5%) ;
- maladie de Huntington (5%).

19

actions d'étude et recherche pour documenter les besoins singuliers d'accompagnement

Portées par **12** professionnelles, aux compétences complémentaires, au sein de l'équipe pluridisciplinaire

Au titre de la formalisation de l'expertise régionale, l'ERHR Île-de-France joue un rôle dans **le déploiement de la CAA**. L'équipe contribue à diffuser une culture commune de la CAA auprès des acteurs du territoire, en partageant des ressources actualisées et en accompagnant les professionnels dans la compréhension des enjeux liés à l'accès à la communication.



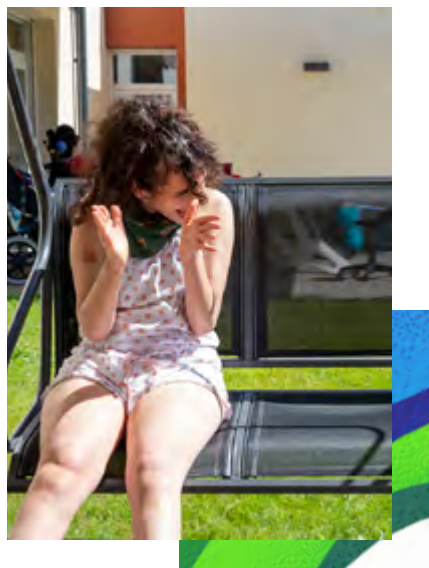
➤ CONSTRUIRE AVEC LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES ET LEURS PROCHES

L'accompagnement en mouvement

Accompagner, c'est aussi créer les conditions permettant à chacun d'exercer pleinement ses droits, d'exprimer ses choix et de participer aux décisions qui le concernent. En 2025, plusieurs initiatives ont témoigné d'une évolution des pratiques fondée sur la reconnaissance de la parole, de la place des personnes accompagnées et du savoir d'expérience de leurs proches.

Renforcer les liens avec l'école : l'ouverture de deux nouvelles UEEP

L'ouverture de deux nouvelles unités d'enseignement externalisées polyhandicap (UEEP) dans l'Oise (école de l'Orme à Neuilly-sous-Clermont, 60) et les Yvelines (école Paul Langevin au Chesnay-Rocquencourt, 78) marque une nouvelle étape vers des parcours plus inclusifs. Adossées respectivement aux compétences de l'EEAP La Claire Montagne (pôle Oise), et au SESSAD Graine d'Étoile (pôle Ouest en Seine), ces unités reposent sur une coopération étroite entre le médico-social et l'Éducation nationale. Elles favorisent une inclusion progressive et adaptée des élèves dans un environnement scolaire ordinaire, tout en respectant leur rythme et leurs particularités. Fin 2025, Cespap comptait huit UEEP sur ses territoires.



Nous sommes très heureux et très émus de voir notre enfant créer des liens avec les élèves de l'école. Il a sa place à l'école comme tous les autres enfants. Cette scolarisation est une chance pour notre enfant, mais aussi pour les élèves de l'école. Ils apprennent à connaître la différence, à la comprendre et à vivre avec. Ce sont les citoyens de demain.

Mme Dias, maman de Gabriel

La directrice de l'école connaît chacun des élèves de l'UEEP par leur prénom. Dès leur arrivée, elle a souhaité qu'ils soient accueillis comme tous les autres enfants. Elle est même allée jusqu'à créer une chanson d'accueil spécialement pour eux. C'est un geste fort qui témoigne de leur place dans l'école.

Elodie, enseignante de l'UEEP

Lorsqu'un élève de l'UEEP est absent, les enfants des autres classes me demandent où il est et quand il reviendra. Cela montre que des liens se créent naturellement entre eux.

Julie, AES

Témoignages de l'UEEP de l'école de l'Orme (Clermont, 60)

Construire les parcours dès la petite enfance : le Dispositif d'Intervention Précoce 93

L'année 2025 a été la première année de fonctionnement du Dispositif d'Intervention Précoce. Ouvert aux Pavillons-sous-Bois (93) en novembre 2024, le DIP accompagne de jeunes enfants, de 0 à 6 ans, présentant des troubles du neurodéveloppement/troubles du spectre de l'autisme. Son intervention vise à agir dès ces premières années afin de soutenir le développement de l'enfant et de prévenir les ruptures de parcours.



Au DIP, chaque enfant est accompagné au plus près de ses besoins, en construisant avec sa famille un parcours de vie et d'accompagnement sur mesure. Nous accueillons des parents qui font souvent leurs premiers pas dans le médico-social, avec lesquels il est essentiel de bâtir une relation de confiance. Parce que le développement de l'enfant ne se limite pas à un seul lieu, le DIP intervient également auprès des écoles, des crèches et de l'ensemble des partenaires du territoire. Il s'est ainsi construit comme une modalité d'intervention souple, modulable et décloisonnée, avec l'ambition de créer un véritable écosystème autour de chaque enfant et de sa famille. En 2026, l'ouverture de l'accueil de jour marquera une nouvelle étape de ce projet. Elle renforcera notre capacité à proposer des accompagnements plus intensifs, complémentaires et évolutifs, toujours adaptés aux besoins de chaque enfant et construits avec sa famille.

Fabienne Lincio, directrice du DIP

Faire vivre la citoyenneté : l'inscription sur les listes électorales des résidents de la Cornille

À la MAS La Cornille (Thiais, 94), les équipes ont engagé en 2025 une démarche visant à favoriser l'inscription des personnes accompagnées sur les listes électorales. Mené aux côtés des familles à travers un important travail d'information et de sensibilisation, ce projet a permis à 22 résidents d'être inscrits sur les listes électorales. Une initiative qui s'inscrit dans une réflexion plus large autour de la

« polycitoyenneté » et de la participation des personnes polyhandicapées à la vie citoyenne. En 2026, l'établissement prévoit d'organiser des ateliers polycitoyens associant parents, personnes accompagnées et professionnels. Ces ateliers permettront de préparer collectivement la prochaine échéance électorale : l'élection présidentielle de 2027.

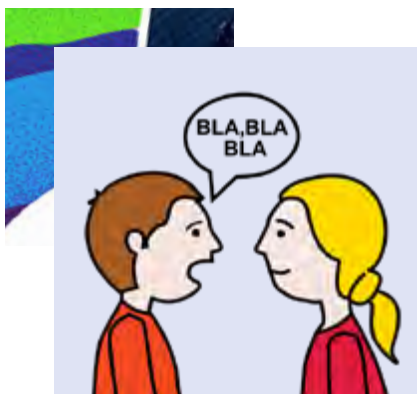
Les personnes polyhandicapées ont les mêmes droits que les autres, dont celui de s'exprimer et de jouer leur rôle de citoyen. Derrière l'inscription sur les listes électorales, il ne s'agit pas seulement de voter. Il s'agit aussi de faire évoluer les représentations, de reconnaître la place des personnes polyhandicapées dans la société et de leur permettre d'être visibles dans les espaces où s'exprime la citoyenneté.

Véronique Mauger, directrice de la Cornille



Pour pouvoir s'exprimer, encore faut-il pouvoir comprendre. Il nous paraît essentiel de développer des outils qui permettent aux personnes accompagnées de participer pleinement, sans que d'autres parlent à leur place. Face à certaines difficultés de communication, il ne s'agit pas de communiquer moins, mais de communiquer autrement. Rendre les échanges accessibles, c'est reconnaître la parole, les choix et la citoyenneté de chacun.

Aline Morel, responsable qualité associative



Permettre à chacun de faire entendre sa voix : des outils adaptés pour les accompagnés-traceurs

Dans le cadre des évaluations HAS, Cesap a poursuivi en 2025 le développement d'outils

permettant aux personnes accompagnées de participer aux entretiens selon la méthode « accompagné-traceur ». Conçus et estampillés FALC (Facile à lire et à comprendre) en lien avec l'agence TILT, et soutenus par la Communication Alternative et Améliorée (CAA), ces supports facilitent le recueil du consentement en amont, la compréhension des échanges – à travers des questions simples, concrètes et pratiques – et favorisent l'expression des personnes. Utilisés avec l'appui de partenaires de communication, ils permettent à chacun de s'exprimer selon ses propres

modalités de communication et de prendre une part active à l'expression de ses choix, de ses attentes et de son expérience d'accompagnement.

Éclairer les choix d'accompagnement : l'outil GAMAPP

Élaboré par le Conseil des études, de la recherche et de l'évaluation (CÉRÉ), le GAMAPP propose une démarche d'analyse des méthodes d'accompagnement utilisées auprès des personnes polyhandicapées. L'objectif n'est pas d'évaluer ou de hiérarchiser les approches existantes, mais d'aider les professionnels à questionner leur pertinence au regard de la singularité de la personne accompagnée. Il constitue également un outil de réflexion collective et d'amélioration continue des pratiques.



Du fait même de la complexité du polyhandicap, chaque proposition d'accompagnement requiert non seulement une étude individualisée des besoins et potentialités de la personne mais résulte souvent de différentes méthodes mises en œuvre globalement ou en partie, voire combinées entre elles. Ces dernières, portées par une philosophie commune, ne s'opposent pas, elles se complètent.

Dr Anne-Marie Boutin, présidente du CÉRÉ
et **Roselyne Brault Tabai**, membre du CÉRÉ

Accompagner les familles et les professionnels : la création de la mission pair-aidance

L'année 2025 marque une étape importante avec la création d'une mission dédiée à la pair-aidance. Cette démarche vise à reconnaître et valoriser les savoirs issus de l'expérience des familles, afin de développer de nouvelles formes d'entraide, de soutien et de participation au sein de l'association.



3 questions à...

Alice Moity, chargée
de mission pair-aidance,
depuis septembre 2025

La pair-aidance familiale, qu'est-ce que c'est exactement ?

La pair-aidance repose sur une idée simple : les personnes qui vivent des situations similaires peuvent s'entraider et se soutenir. Les parents, les frères et sœurs ou les proches d'une personne en situation de handicap développent au fil du temps une expérience unique. Ils accumulent des repères, des connaissances, des astuces et des ressources qui peuvent être précieux pour d'autres familles confrontées aux mêmes réalités.

Qu'est-ce que Cesap souhaite construire avec cette mission pair-aidance ?

Notre mission est d'abord de reconnaître et valoriser les savoirs des aidants familiaux. Nous souhaitons aussi créer davantage d'espaces d'échange entre familles, soutenir leur participation à la vie des structures où leur proche est accompagné et plus largement à l'association, et renforcer les coopérations

avec les professionnels. L'objectif est de faire en sorte que chacun puisse apporter sa contribution et trouver sa place.

Pourquoi est-il important de construire ensemble ?

Les familles ont une connaissance unique de leur proche, qui enrichit l'approche des professionnels. Elles développent, au quotidien, des savoirs issus de l'expérience : des façons de comprendre, de communiquer, d'accompagner ou encore d'adapter le quotidien aux besoins de leur proche. L'enjeu n'est pas de choisir entre ces deux regards, mais de les faire dialoguer. Lorsque les savoirs d'expérience et les savoirs professionnels se reconnaissent mutuellement et se complètent, cela permet de mieux comprendre les situations, de renforcer la continuité entre le domicile et l'établissement et de construire une relation de confiance au bénéfice des personnes accompagnées.

FORMER

La transmission au cœur des pratiques

La formation constitue un levier essentiel pour accompagner les transformations des métiers, faire évoluer les pratiques et renforcer la qualité des accompagnements. À Cesap, elle s'inscrit pleinement dans la politique RH et participe au développement des compétences, de l'autonomie professionnelle, impacte la qualité de vie au travail et fait partie de ses valeurs managériales.

En 2025, Cesap a consacré près de **1,2 M€** à la formation de ses professionnels, soit plus **de 3 % de sa masse salariale brute**. Au total, **1 363 salariés** ont bénéficié de **24 707 heures de formation**, auxquelles s'ajoutent l'apprentissage, le tutorat et les contrats de professionnalisation.

Près de
1,2 M€
investis dans
la formation des
professionnels

1 363
salariés formés
et **24 707**
heures de
formation
réalisées

Les actions engagées ont porté aussi bien sur les pratiques d'accompagnement (polyhandicap, communication alternative améliorée, accompagnement éducatif, relations avec les familles ou comportements-défis) que sur le renforcement des compétences des cadres en matière de management, de communication, de gestion et de conduite de projet. La formation certifiante d'intervenant en Communication Alternative et Améliorée (CAA) a également été déployée afin d'accompagner la diffusion de cette pratique au sein des établissements et services de Cesap. Enfin, l'année a marqué l'achèvement du premier cycle de formation en management et communication ainsi que du cycle consacré à l'entretien d'évaluation.

Parallèlement, **35 professionnels se sont engagés dans un parcours diplômant ou certifiant**, notamment dans les domaines de l'accompagnement éducatif et social, de l'éducation spécialisée et du management.

Faire émerger une culture de la CAA : la certification d'intervenantes

Avec la CAA, Cesap porte une ambition : permettre aux personnes accompagnées de mieux comprendre leur environnement, de s'exprimer et de faire entendre leurs choix, leurs envies et besoins afin de favoriser leur autodétermination.

Pour inscrire durablement cette démarche et transformer progressivement les pratiques, Cesap a fait le choix dès 2024 de former des professionnelles certifiées en CAA. Depuis avril 2025, après un parcours de formation de près de neuf mois, dix « intervenantes CAA » ont été déployées dans les six pôles territoriaux.

Leur mission : accompagner les établissements et services dans le développement de la culture CAA dans tous les lieux de vie et d'apprentissage, à chaque instant et soutenir la montée en compétences des équipes au plus près du terrain.



Témoignages de deux intervenantes CAA, Olivia Gaudry (pôle Grand Paris Nord) et Hasna Loud (pôle Oise)

Un collectif d'intervenantes au service des établissements

Au-delà des connaissances acquises par chacune, la certification a permis de constituer un réseau d'intervenantes ressources à l'échelle de l'association. Consacrant au départ une journée par semaine à cette mission, elles accompagnent aujourd'hui les équipes, les familles et les établissements dans le déploiement de la CAA.

Cette certification nous a apporté bien plus que des connaissances techniques. Elle a créé un véritable collectif d'intervenantes CAA au sein de Cesap. Nous travaillons dans des établissements différents, mais nous partageons les mêmes enjeux et la même conviction : chacun doit pouvoir communiquer et être compris.

Olivia Gaudry, intervenante CAA

Cette formation m'a montré l'immensité des possibles mais a aussi conforté et légitimé mes convictions. Elle m'a aussi permis de rencontrer des experts, de découvrir d'autres pratiques et de bousculer certaines croyances. Aujourd'hui, je me sens davantage en capacité de convaincre et d'accompagner le changement. J'aimerais peu à peu que la CAA devienne une culture et que la question des capacités de communication ne se pose plus !

Hasna Loud, intervenante CAA

Des pratiques qui évoluent avec la CAA

Pour les deux professionnelles, la certification a rapidement trouvé des applications concrètes dans les établissements. Développement de la signalétique, mise en place d'outils de communication, sensibilisation des équipes ou des familles ou adaptation des activités : la CAA s'invite, de plus en plus partout et tout le temps, dans le quotidien des personnes accompagnées et de leurs proches. Au-delà des outils eux-mêmes, c'est la place accordée à l'expression et à la participation des personnes accompagnées qui évolue progressivement.

Les enfants peuvent désormais choisir leurs activités à l'aide de pictogrammes. Ils ne subissent plus uniquement ce qui leur est proposé. Ils découvrent que leurs choix sont entendus, y compris lorsqu'ils n'ont pas envie de participer.

Olivia Gaudry, intervenante CAA

Aujourd'hui, la première question que je me pose lorsque je rencontre une personne accompagnée, à l'admission, est simple : comment communique-t-elle ? Avant même ses habitudes ou son projet, c'est devenu le point de départ de notre accompagnement.

Hasna Loud, intervenante CAA



Les équipes ont besoin d'être formées par des personnes qui connaissent leur quotidien. Former, c'est aussi montrer le champ des possibles et ouvrir de nouvelles perspectives pour les personnes accompagnées.

Olivia Gaudry, intervenante CAA

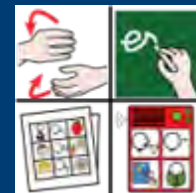
J'ai toujours aimé transmettre. La formation de formateurs est venue confirmer cette envie. Les questions des autres nous obligent à réfléchir, à progresser et à ne jamais rester sur nos acquis.

Hasna Loud, intervenante CAA

Perspectives : des savoirs qui se diffusent

La dynamique engagée prend une nouvelle dimension avec la formation de formateurs suivie par les intervenantes certifiées en 2026. L'enjeu ne sera plus seulement d'accompagner les établissements, mais aussi de transmettre cette expertise à un nombre croissant de professionnels au sein de Cesap et au-delà.

L'écosystème CAA en 2025



Au-delà de la formation de ses propres professionnels, Cesap contribue également au développement des compétences du secteur médico-social à travers **son organisme de formation, Cesap Formation.**



Cesap formation
DOCUMENTATION RESSOURCES

**Transmettre les expertises
à l'échelle nationale : Cesap Formation**

355
sessions
réalisées

3 923
stagiaires
formés

70 348
heures
stagiaires

Formations
intra :
95,2%

Satisfaction
4,6/5

Le regard croisé entre professionnelles de Cesap Formation

Des formations au plus près des besoins

Les besoins de formation suivent l'évolution de l'offre de service des établissements et services et s'adaptent aussi à leurs contraintes organisationnelles et à la tension sur les ressources humaines. En 2025, Cesap Formation a vu la progression des demandes de stages plus courts, réalisés en intra, avec un besoin plus prononcé de retour sur investissement directement auprès de la personne accompagnée. Cela nécessitera encore des réflexions sur les formats proposés en 2026.

Aujourd'hui, nous travaillons davantage à des réponses sur mesure qu'à des formations directement issues du catalogue et proposées clé en main. Nous sentons également une volonté forte de former les collectifs de travail pour faire évoluer les pratiques, non plus seulement à l'échelle individuelle mais bien à l'échelle d'une structure.

Frédérique Lempieux,
responsable pédagogique

Des expertises au service des pratiques

Ecoute et proximité avec les professionnels de terrain et les directions sont les meilleurs garants de la pertinence de l'offre de Cesap Formation, qui teste les tendances, notamment grâce à ses journées d'étude, thématiques ou médicales.

Les journées organisées tout au long de l'année sont effectivement le reflet de besoins émergents ou d'accompagnement de professionnels dans des pratiques renouvelées. Connaissances et expériences ont ainsi été partagées autour de 4 journées (en présentiel ou à distance) consacrées à : l'autodétermination, l'adulte polyhandicapé, les troubles respiratoires et les comportements-défis.



Nos journées répondent à des besoins exprimés par les établissements et services, aux retours des participants aux formations, aux évolutions du secteur médico-social mais aussi de la société. Elles s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue : il faut constamment faire vivre et évoluer l'offre de formation.

Laëtitia Fossemalle,
responsable pédagogique

Parmi les formations les plus suivies figurent la stimulation basale, le dispositif CAA, la déglutition, l'accompagnement de personnes polyhandicapées & porteuses de troubles du spectre de l'autisme ou encore le sens des activités adaptées (conte sensoriel, danse et peinture).

L'année 2025 a été également marquée par la poursuite d'une formation diplômante d'accompagnant éducatif et social (AES), démarrée en 2024 et menée en partenariat avec l'École de Formation Psycho Pédagogique (EFPP). Ce parcours de 14 mois a réuni neuf professionnels dans une démarche exigeante alternant formation théorique, expérience pratique de terrain et acquisition des gestes et soins d'urgence.

Pour porter l'ensemble de cette dynamique et transmettre une expertise précise, Cesap Formation continue de s'appuyer sur un réseau de formateurs et formatrices avec une connaissance aigüe du terrain et sur une équipe de 10 professionnels chevronnés.

Des compétences pour demain

L'année 2025 a été marquée par une nouvelle étape dans l'histoire de Cesap Formation avec l'arrivée d'une nouvelle direction. Si l'offre de formation est restée globalement stable durant cette année de transition, plusieurs chantiers sont venus préparer des évolutions majeures destinées à enrichir l'offre de formation dès 2026.

La Communication Alternative et Améliorée (CAA) a ainsi fait l'objet d'un important travail de structuration. En lien étroit avec la dynamique associative portée par la mission CAA, un parcours complet de formation a été conçu pour un déploiement en 2026. Son ambition : proposer un parcours entièrement personnalisable pour accompagner les apprenants depuis la découverte des principes fondamentaux de la CAA jusqu'aux modules de perfectionnement.

Cette réflexion s'est également ouverte à l'accompagnement de nouveaux publics, au-delà du champ du polyhandicap. Dans cette dynamique, Cesap Formation a engagé, pour l'année 2026, la création de nouvelles formations destinées aux professionnels du grand âge, notamment autour de la fonction d'assistant de soins en gériatrie (ASG).



L'offre et les besoins évoluent, les métiers aussi. Notre mission reste d'accompagner les professionnels dans le développement de leurs compétences, tout en leur proposant des espaces de réflexion pour questionner leurs pratiques, partager leurs expériences et mieux appréhender les mutations du secteur.

Evelyne Combaluzier, directrice adjointe



INNOVER



De l'idée à la solution

Comment transformer une idée en solution concrète ? C'est l'une des questions au cœur de la mission de développement de Cesap. Cette année encore, plusieurs projets ont illustré cette capacité à expérimenter, adapter et faire évoluer les réponses proposées aux personnes accompagnées et à leurs proches. Le maître-mot : OSER !

LE REGARD

de **Céline Cardon**, directrice
du développement



L'innovation prend souvent sa source dans une difficulté rencontrée sur le terrain, une intuition ou une idée portée par un professionnel ou une famille. L'enjeu consiste alors à créer les conditions pour que cette idée puisse devenir une action puis un projet utile, capable d'apporter une réponse concrète à un besoin identifié. Il s'agit aussi de naviguer parmi les contraintes administratives et organisationnelles sans perdre de vue la finalité : permettre aux initiatives d'émerger et de transformer durablement les pratiques.

En 2025, cette dynamique a pris des formes multiples : structuration d'un écosystème CAA à l'échelle associative (cf. page 25), création de la mission pair-aidance (cf. page 23), réflexions autour de la transformation de l'offre et des parcours, développement de nouveaux outils de sensibilisation ou encore renforcement des coopérations entre établissements, services et partenaires.

Toutes ces initiatives poursuivent un même objectif : être au plus près des attentes et des besoins des personnes accompagnées, de leurs proches et des professionnels qui les accompagnent. Innover, c'est rester en prise avec le réel pour imaginer, tester et mettre en œuvre des nouvelles solutions adaptées aux réalités du terrain et vécues par les parties prenantes.



ILLUSTRATION AVEC LES INNOVATIONS MAJEURES DE L'ANNÉE 2025

Innover dans les parcours

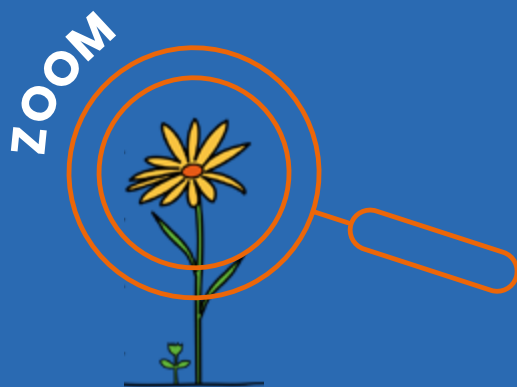
Créer un plateau technique au service des parcours

En 2025, le pôle Oise a engagé la création d'un plateau technique de rééducation et d'appui aux parcours. Inauguration prévue en 2026. C'est un outil territorial innovant, situé à Clermont (60) qui réunit en un même lieu des professionnels de la rééducation, du soin, de la psychologie, de la coordination de parcours, du travail social et de la Communication Alternative et Améliorée (CAA). Le plateau innove aussi en se mettant à la disposition de toutes les structures, aussi bien enfance, qu'adulte. Son objectif est de renforcer les capacités d'évaluation, de diagnostic précoce et d'accompagnement des personnes en situation de polyhandicap ou porteuses de troubles du neuro-développement. En garantissant une approche pluridisciplinaire et le croisement des expertises, il permet de construire des réponses plus complètes, plus personnalisées et mieux coordonnées, mais aussi de renforcer la fidélisation et l'attractivité des professionnels. Le plateau technique contribue également à fluidifier les parcours grâce à un travail étroit avec des partenaires du territoire.



Dans un contexte national marqué par les tensions de recrutement et un territoire touché par la désertification médicale, nous avons la responsabilité collective de faire connaître nos métiers, de transmettre nos savoir-faire et de susciter des vocations. Ce plateau technique doit aussi être un lieu d'apprentissage, d'expérimentation et de construction des compétences de demain.

Andy Dehenne, directeur de l'EEAP et de la MAS La Claire Montagne



Déployer la CAA à l'échelle d'un territoire

Dans le cadre du dispositif régional CAA Hauts-de-France, Cesap porte la mission départementale de l'Oise. Depuis 2025, les intervenantes CAA accompagnent les établissements et services médico-sociaux dans le déploiement de la Communication Alternative et Améliorée : sensibilisation des professionnels, analyse des besoins, élaboration de plans d'action, création d'outils adaptés et accompagnement des équipes dans l'évolution de leurs pratiques. Elles contribuent également à faire connaître la CAA auprès d'acteurs de droit commun, notamment dans les centres de formation. En 2025, **14 établissements et services médico-sociaux** représentant 8 organismes gestionnaires ont bénéficié de cet accompagnement. L'ampleur des sollicitations enregistrées dès le lancement de la mission a conduit à renforcer le dispositif à compter de 2026.

Structurer une expertise au service des parcours et du territoire

Premier Dispositif d'accompagnement médico-éducatif (DAME) spécialisé dans l'accompagnement du polyhandicap en Indre-et-Loire, le pôle enfance du Château de Launay réunit aujourd'hui un EEAP de 50 places (24 places d'accueil de jour et 26 places d'internat dont 6 places dédiées au Dispositif d'Accueil Renforcé accompagnant des personnes porteuses de TSA), un SESSAD de 10 places, ainsi qu'une UEEP ouverte en 2024. Cette évolution vers un fonctionnement en dispositif s'accompagne d'une nouvelle approche des capacités d'accueil : les places ne sont plus uniquement pensées comme étant attribuées à une seule personne, mais comme des ressources mobilisables de manière plus souple pour répondre aux besoins de plusieurs enfants au fil de leur parcours. Engagé depuis plusieurs années, dans cette transformation, le pôle a sollicité en 2025 un accompagnement du CREA Centre-Val de Loire. Cette démarche doit permettre de consolider son statut de plateforme, de renforcer les coopérations territoriales et de structurer davantage sa fonction ressource au service des enfants, des familles et des partenaires du territoire.

Pendant longtemps, nous avons su faire preuve de souplesse dans les parcours, mais cela reposait souvent sur des adaptations ponctuelles. Avec le passage en dispositif, engagé dès 2020, notre ambition est que cette souplesse devienne une possibilité offerte à tous les enfants accompagnés, et non plus une exception. Cette transformation a nécessité un véritable travail d'acculturation auprès des équipes. Nous faisons déjà certaines choses de manière intuitive ; l'enjeu est désormais de les structurer, de les formaliser et d'en faire un mode de fonctionnement partagé. Aujourd'hui, la question n'est plus vraiment de savoir si nous pouvons construire des parcours modulables, mais comment les rendre accessibles au plus grand nombre, y compris avec des partenaires extérieurs lorsque cela répond mieux aux besoins de l'enfant.



...

L'accompagnement du CREAL, avec son regard extérieur, va nous offrir une photographie objective de notre transformation : nous permettre de prendre du recul sur le chemin parcouru depuis six ans et de vérifier que notre lecture de cette évolution est pertinente. Il nous aidera également à identifier les prochaines étapes pour consolider notre fonctionnement en plateforme.

Ce qui me semble aujourd'hui le plus prometteur, c'est la structuration de notre fonction ressource. Nous disposons, sur le territoire, d'une expertise reconnue dans l'accompagnement du polyhandicap ; l'enjeu est désormais de la rendre plus visible, plus lisible et plus accessible au bénéfice des familles, des professionnels et des partenaires. Demain, lorsqu'une question se pose autour du polyhandicap, j'aimerais que le réflexe soit : « Il faut contacter Cesap à Reugny ». Le déploiement de la mission départementale CAA en 2026 s'inscrit pleinement dans cette dynamique et contribuera à renforcer encore ce rôle d'appui et de diffusion des compétences.

Stéphane Renou,
directeur du pôle Indre-et-Loire

Penser les parcours autrement grâce au design

En 2025, Cesap a expérimenté pour la première fois une démarche inspirée du design thinking pour accompagner ses réflexions autour de la transformation de l'offre. Deux projets en développement ont été mis en regard : la création de nouvelles places d'hébergement au sein de la future plateforme Charles-Antoine Kouakou (Paris-Saint-Ouen, 75-93) et l'ouverture d'un SESSAD au Poujal (Thiais, 94). Associant professionnels, personnes accompagnées et familles, cette démarche a permis d'interroger l'évolutivité des parcours et d'explorer de nouvelles façons de concevoir les réponses médico-sociales. Présentée ensuite aux directions de l'association, cette expérimentation a également contribué à faire connaître de nouvelles méthodes de travail et d'innovation au service des projets de transformation.

En tant que cheffe de service, cet accompagnement a été particulièrement enrichissant dans le cadre de l'ouverture du SESSAD. Il m'a permis d'aborder ce projet avec une approche plus collaborative, en associant davantage les professionnels, les enfants et leurs familles à la réflexion.

Cette démarche m'a aussi amenée à porter un regard différent, plus sensible, sur les parcours et sur la transformation de notre offre de services. En prenant appui sur l'expérience de chacun, j'ai pu mieux appréhender les envies, les besoins et les réalités vécues par les personnes concernées, au-delà des seuls enjeux d'organisation.

Elle a également fait évoluer ma manière de conduire le projet, mais aussi ma posture : apprendre à écouter autrement, à élargir les points de vue et à m'appuyer sur l'expression et la participation de chacun pour éclairer les décisions. J'en retiens l'importance de la co-construction et de l'intelligence collective pour accompagner le changement et construire des réponses qui fassent sens pour les personnes accompagnées et leurs proches, comme pour les professionnels.

Lynda Vedovato, cheffe de service du SESSAD Le Poujal

Innover dans les outils et les pratiques

Expérimenter le Fab Lab CAA



Ouvert au sein du SESSAD Les Feuillantines (Deuil-la-Barre, 95) depuis septembre 2025, le Fab Lab CAA associe familles, professionnels et personnes accompagnées, un mercredi par mois, autour de la création d'outils favorisant la communication et l'autodétermination. Inspiré de la philosophie des Fab Labs, cet es-

pace d'expérimentation repose sur trois principes simples : apprendre, partager et créer ensemble.

À partir de besoins concrets identifiés par les proches, les participants — aidants familiaux et professionnels — imaginent et fabriquent ensemble des supports de Communication Alternative et Améliorée (CAA). Passeports de communication, séquentiels de journée en pictogrammes ou encore kits destinés aux professionnels intervenant à domicile, figurent parmi les premières réalisations. Le Fab Lab offre d'autres perspectives comme la création d'aides techniques pour le quotidien : repas, toilette, vie sociale et familiale (ex. couverts adaptés, adaptation de jeux, préhenseur d'objets, etc.) car il convient de fabriquer des aides techniques sur mesure, pour améliorer l'autonomie des personnes en situation de handicap et leur vie quotidienne.

Au-delà des outils créés, le Fab Lab ouvre la voie à une nouvelle manière de faire ensemble. En 2026, plusieurs établissements et services de Cesap feront l'acquisition d'une imprimante 3D afin de constituer progressivement un collectif Fab Lab à l'échelle associative, favorisant le partage des connaissances, des réalisations et des pratiques.

Le Fab Lab nous invite à faire avec plutôt qu'à faire pour. C'est un changement de paradigme qui nous autorise à penser et à faire différemment, en dépassant nos croyances limitantes ou nos biais de représentation. Les parents mettent leurs savoirs expérimentiels au service des besoins de leur enfant et participent à la conception des solutions. Cette démarche rend la relation entre professionnels et familles plus symétrique, favorise la co-construction et ouvre le champ des possibles.

Camille Compte, directrice du SESSAD Les Feuillantines

On apprend ensemble, on partage ensemble et on crée ensemble. C'est ce qui fait la richesse du Fab Lab. Les parents, les fratries, les professionnels apportent chacun une partie de la réflexion. Nous partons toujours d'un besoin concret. Le fait de concevoir les outils ensemble facilite leur appropriation. Tout cela participe ensuite à l'estime de soi, à la confiance en soi et au bien-être des personnes accompagnées comme de leurs proches.

Céline Louvat, intervenante CAA

Sensibiliser autrement à la bientraitance

Pour sensibiliser les professionnels à la bientraitance et à la prévention de la maltraitance, Christophe Wagnier, responsable qualité du pôle Oise, a imaginé en 2025 un escape game pédagogique inspiré des recommandations de la HAS et des outils internes de Cesap. Déjà expérimenté par neuf équipes du pôle Oise, cet outil est aujourd'hui porté par l'équipe qualité afin d'encourager sa diffusion dans l'ensemble des établissements et services de l'association.



4 questions à...

Christophe Wagnier,
responsable qualité du pôle Oise

Comment est née l'idée de cet escape game ?

À l'occasion des Semaines de la bientraitance, je cherchais une nouvelle façon de sensibiliser les professionnels. L'idée était simple : apprendre autrement, grâce à un format ludique qui donne envie de participer.

Pourquoi avoir choisi le jeu ?

Je me suis appuyé sur les recommandations de la HAS, les procédures internes et le livret Objectif Bientraitance de Cesap. Ces ressources sont précieuses mais parfois difficiles à s'approprier. Le jeu permet de les découvrir de manière plus accessible et participative. En jouant, on retient mieux !

Que vivent les participants ?

Pendant 60 minutes, ils résolvent collectivement des énigmes autour de la bientraitance, de la maltraitance et des ressources à leur disposition. La première réaction est souvent la surprise : « On va jouer pendant 1h ? »

Puis chacun se prend au jeu. Les participants échangent, manipulent les documents et découvrent autrement des outils - comme ceux de la loi 2002-2 - qu'ils pourront ensuite réutiliser dans leur pratique professionnelle. S'ils en retiennent une partie, c'est déjà gagné !

En quoi ce projet est-il représentatif de la démarche de Cesap ?

Cet escape game montre qu'il est possible d'aborder des sujets sérieux de manière innovante. Il propose une approche participative qui sort du cadre habituel des sensibilisations. Le soutien apporté au projet et son portage par la direction générale et l'équipe qualité traduisent aussi la volonté de faire vivre concrètement les valeurs de Cesap. Déployé auprès de neuf équipes du pôle Oise, il commence aujourd'hui à circuler dans d'autres établissements et services, notamment au sein des pôles Seine-et-Marne et Ouest en Seine.

NOTRE ORGANISATION

Au service du projet associatif, la gouvernance de Cesap repose sur une coopération étroite entre le Bureau, le Conseil d'administration (entièrement bénévoles) et la Direction générale. Cette organisation garantit le pilotage stratégique de l'association et accompagne son développement au bénéfice des personnes accompagnées, de leurs proches et des professionnels.

Instance partenariale, le Conseil des études, de la recherche et de l'évaluation (CÉRÉ) contribue à éclairer les réflexions de l'association sur les pratiques d'accompagnement, de soin et de recherche.

Conseil d'administration (au 26 juin 2025)

Bureau



Florence Lianos
Présidente



Dr Anne-Marie Boutin
Vice-présidente



Joël Delgove
Vice-président



Pr Isabelle Desguerre
Vice-présidente



Jean-François Dagois
Secrétaire général



Brahim El Farhane
Secrétaire
général adjoint



Pierre Marcenac
Trésorier



Michel Jacob
Trésorier adjoint



André Schilte
Président d'honneur

Autres membres du CA

Dr Catherine Brisse

Dr Martine Chochon-Meyer

Manuel Pélissié

Ludovic Salaün

Claire Davy

(représentante AP-HP - membre de droit)

Direction générale

La Direction générale assure la mise en œuvre des orientations définies par le Conseil d'administration et le pilotage opérationnel de l'association avec une équipe de chargés de missions et de techniciens qualifiés et divers experts



Sylvie Gay-Bellile

Directrice Générale



David Mulard

Directeur Général Adjoint

Organigramme

Conseil d'administration

Florence Lianos

Présidente

Sylvie Gay-Bellile

Directrice générale

David Mulard

Directeur général adjoint

Direction des Ressources
Humaines

Direction médicale

Direction administrative
et financière

Direction
du développement

NOTRE POLITIQUE SOCIALE

Créer les conditions de l'engagement



Comment favoriser l'engagement des professionnels dans un contexte de transformation des métiers et des organisations dans le secteur médico-social ?

En 2025, Cesap a poursuivi plusieurs chantiers structurants autour du management, de la modernisation des outils RH et du dialogue social. Autant de leviers destinés à renforcer la fidélisation des équipes et à cultiver un environnement propice à la qualité de vie au travail.



83%
des salariés
en CDI



9 ans
d'ancienneté
en moyenne



1495
salariés



88%
de femmes parmi
les professionnels



93/100
index « Egalité Femmes
Hommes »



45 ans
d'âge moyen

LE REGARD

de **Joévin Coiffard**, directeur des Ressources Humaines

Accompagner l'évolution des pratiques managériales

En 2025, Cesap a poursuivi son accompagnement des directions et chefs de service à travers des coachings individuels et collectifs ainsi qu'un parcours de formation au management et à la communication. A également démarré la formation des managers aux entretiens d'évaluation et d'échange sur les pratiques professionnelles dont le déploiement commencera en 2026. Une démarche qui s'inscrit dans une réflexion plus large sur les organisations, avec un objectif : favoriser l'engagement et la prise d'initiative des professionnels en développant leur sentiment d'appartenance, leurs compétences et leur autonomie.

Simplifier le quotidien des professionnels

Autre chantier majeur de l'année : la poursuite de la modernisation du système d'information RH avec notamment le déploiement de MyOctime, outil de gestion des demandes d'absences, mis en place pour tous les salariés de Cesap. Derrière cet outil, l'enjeu est autant organisationnel qu'humain : simplifier les démarches administratives, sécuriser les processus et faciliter l'accès des salariés à leurs propres informations RH.

Créer les conditions d'un dialogue social durable

L'année a également été marquée par la négociation d'un accord de méthode définissant le cadre des relations sociales pour les années à venir. Cette étape constitue le socle d'un nouveau cycle de négociations autour des grands sujets RH de l'association.



La politique QVCT de Cesap

Elle repose sur une conviction : la qualité de vie au travail ne peut s'inscrire dans la durée que si elle est comprise, portée et partagée à tous les niveaux de l'organisation. Formation des managers, professionnels ressources, outils dédiés et espaces d'échange contribuent à faire vivre cette démarche au sein des établissements et services. L'enjeu est ensuite de créer un environnement dans lequel les professionnels se sentent autorisés à proposer, expérimenter et améliorer collectivement leurs conditions de travail. Le pôle Seine-et-Marne en offre une illustration concrète.



4 questions à...

Laurence Moureux,
directrice du pôle Seine-et-Marne

Quand on parle de QVCT, de quoi parle-t-on concrètement ?

Pour moi, la QVCT est bien plus qu'un acronyme...la qualité de vie et des conditions de travail consiste à créer les conditions qui permettent aux professionnels d'exercer leur métier dans de bonnes conditions. Nos métiers sont exigeants, physiquement comme émotionnellement. Il faut pouvoir être bien dans son corps et dans sa tête pour bien accompagner.

Comment cette démarche prend-elle vie au quotidien ?

La politique QVCT portée par Cesap trouve des traductions très concrètes dans les établissements : prévention santé, équipements ergonomiques, amélioration des conditions de travail, mais aussi moments de convivialité et projets collectifs. Ces temps permettent aux professionnels, aux chefs de service et aux directions de se rencontrer autrement. Ils créent du lien et rappellent que nous sommes tous embarqués dans la même aventure.

À quoi reconnaît-on une démarche QVCT qui fonctionne ?

Quand les équipes s'en saisissent elles-mêmes. Lorsqu'une idée de loto naît en commission loisirs, que des marches entre professionnels s'organisent spontanément au bord de l'eau

sur le temps de pause ou qu'une maîtresse de maison lance un projet solidaire au profit de l'établissement, c'est que la démarche est vivante. La qualité de vie au travail cesse alors d'être un projet porté par quelques personnes pour devenir peu à peu une culture d'établissement partagée.

Pourquoi investir dans la QVCT est-il aussi un enjeu de qualité d'accompagnement ?

Parce qu'il existe une véritable symétrie des attentions : quand les professionnels se sentent écoutés, soutenus et reconnus, cela se ressent dans l'accompagnement des personnes. Les professionnels ont besoin de reconnaissance. J'ai l'habitude de dire qu'il faut prendre du plaisir au travail et mettre des paillettes dans notre quotidien : célébrer les réussites, valoriser et rendre visibles les actions que les professionnels portent chaque jour. Dans cet esprit, le pôle a choisi de renforcer la valorisation des équipes, notamment grâce au recrutement d'un alternant en communication. Par exemple, les publications partagées sur ma page LinkedIn mettent en lumière le travail réalisé au quotidien. Les professionnels les suivent, les partagent et les montrent parfois à leurs proches. Cette visibilité contribue à renforcer la fierté d'appartenance et le sentiment d'être reconnus.

En 2025, dans le pôle Seine-et-Marne



Équipements
ergonomiques
et bureaux
assis-débout



Poursuite de
l'installation
de rails de transfert
motorisés



Séances d'ostéopathie
et actions de
prévention



Recyclerie
solidaire



Événements favorisant
la cohésion des
équipes (tombola,
repas festifs, etc.)



Ateliers d'écriture
en vue du tournage de
la saison 2 de la série
« Bien-Veillant(e)s ».



➤ Soirée tombola à La Loupière
(avec DJ et barbecue) – juillet 2025

NOTRE RAPPORT FINANCIER

Accompagner la transformation et l'investissement

L'année 2025 confirme la dynamique de transformation engagée par Cesap depuis plusieurs années. L'activité de l'association poursuit sa progression, portée notamment par l'intégration d'un nouvel établissement à Vaucresson (92) et par le déploiement de nouvelles solutions d'accompagnement dans le cadre du Plan Inclus'IF 2030.

Cette dynamique repose avant tout sur l'engagement des Agences régionales de santé, qui demeurent les principaux financeurs de l'association. En 2025, la dotation globale de financement atteint ainsi 113,6 M€, traduisant la confiance accordée à Cesap pour poursuivre le développement de son offre.

Cette croissance s'accompagne naturellement d'une augmentation des charges, en premier lieu des dépenses de personnel. Les ressources humaines constituent en effet le principal investissement de l'association : elles sont au cœur de l'accompagnement quotidien des personnes concernées et de la qualité des réponses qui leur sont apportées.

L'année 2025 est également marquée par la poursuite de nombreux projets structurants. Les investissements engagés dans le patrimoine immobilier, les outils numériques et les nouvelles organisations illustrent la volonté de Cesap d'adapter en permanence son offre aux besoins des personnes accompagnées, de leurs proches et aux évolutions du secteur médico-social. Cette dynamique a été renforcée par l'obtention de 5,21 M€ de crédits non reconductibles (CNR), qui témoignent à la fois du soutien des financeurs aux transformations engagées et de la capacité de l'association à conduire des projets d'envergure.

Parallèlement, Cesap conserve une situation financière solide grâce à une gestion rigoureuse de ses ressources et à une trésorerie sécurisée. Les placements financiers de l'association ne constituent pas des réserves immobilisées : les produits qu'ils génèrent viennent renforcer les ressources disponibles et seront réinvestis dans les projets futurs,

au bénéfice direct des personnes accompagnées.

L'exercice 2025 constitue ainsi une étape déterminante dans la trajectoire de développement de Cesap. Il prépare les évolutions qui seront portées par le nouveau CPOM Île-de-France 2026-2030, lequel s'accompagnera d'un plan pluriannuel d'investissements destiné à poursuivre la transformation de l'offre, moderniser le patrimoine immobilier, améliorer les conditions d'accueil et conforter durablement le modèle économique de l'association.



➤ BILAN

ACTIF – K€	31/12/2025	31/12/2024
Actif immobilisé	109 889	96 732
Actif circulant	38 119	38 826
Total actif	148 008	135 558

PASSIF – K€	31/12/2025	31/12/2024
Fonds propres	47 628	48 262
Fonds reportés et dédiés	62 557	51 049
Provisions	9 384	10 075
Dettes	28 439	26 172
Total passif	148 008	135 558

Ce qu'il faut retenir

- Un bilan renforcé, en hausse de +9,2 % sur un an, à 148,0 M€.
- Des investissements immobiliers soutenus : l'actif immobilisé progresse de +13,6 %.
- Des fonds propres stables (47,6 M€), gage de solidité financière.
- Des fonds dédiés en forte hausse (+22,5 %), reflet des projets en cours de financement.

➤ COMPTE DE RÉSULTAT

COMPTE DE RÉSULTAT – K€	31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation	128 187	114 299
Charges d'exploitation	129 692	116 912
Résultat d'exploitation	-1 504	-2 613
Résultat financier	1 095	1 308
Résultat exceptionnel	359	392
Résultat net comptable (excédent / déficit)	-50	-912

Ce qu'il faut retenir

- Le résultat d'exploitation progresse fortement, porté par la maîtrise des charges et la croissance de l'activité.
- Un résultat financier positif (+1,1 M€), issu des placements de l'association.
- Un résultat net quasiment à l'équilibre : -50 K€, contre -912 K€ en 2024.

NOS PERSPECTIVES

Préparer le prochain chapitre

En 2025, Cesap a célébré ses 60 ans. Cet anniversaire a été l'occasion de mesurer le chemin parcouru, mais aussi de se rappeler ce qui a toujours guidé l'association : sa capacité à se transformer pour répondre aux besoins et aux attentes des personnes accompagnées. Depuis sa création, Cesap n'a cessé d'adapter ses réponses, d'enrichir ses pratiques et d'accompagner de nouveaux publics au rythme des transformations de la société.

Les pages de ce rapport en témoignent : développement de nouvelles solutions, évolution des parcours, création d'un environnement global soutenant la CAA, reconnaissance des savoirs d'expérience des familles, nouvelles formes de participation, innovations pédagogiques ou encore transformation de l'offre. Derrière la diversité de ces projets se dessine une même ambition : construire des réponses toujours plus adaptées aux aspirations, aux besoins et aux choix de vie des personnes accom-

pagnées. Elles traduisent également une évolution plus profonde des pratiques : le passage progressif d'une logique du faire pour à une logique du faire avec, fondée sur la reconnaissance de la parole, de l'expertise et du pouvoir d'agir des personnes accompagnées et de leurs proches.

L'année 2026 s'inscrira dans cette continuité. Plusieurs projets importants entreront dans une nouvelle phase : transformation de l'offre, ouverture de nouvelles réponses sur les territoires, développement des projets immobiliers ou encore refonte du parcours d'accueil et d'intégration des nouveaux professionnels. Un autre grand défi résidera dans le renouvellement du projet associatif pour 2027.

La démarche engagée associera personnes accompagnées, proches, professionnels, administrateurs et partenaires, afin d'écrire ensemble l'avenir de Cesap. Pour bâtir un futur qui nous ressemble, ce projet devra partir de ce qui est important et de ce qui compte pour les personnes les plus directement concernées : leurs envies, leurs besoins et leurs rêves.

À l'heure où les défis et les enjeux du secteur s'accroissent, l'association aborde cette nouvelle étape avec une certitude : son avenir se construira dans la continuité de ses valeurs qui la fondent, mais aussi dans sa capacité à se réinventer. Comme elle l'a fait depuis 60 ans, l'association Cesap continuera d'avancer et d'expérimenter pour écrire, avec toutes les parties prenantes, le prochain chapitre de son histoire.



GLOSSAIRE

AES | Accompagnant éducatif et social

ARS | Agence régionale de santé

CAA | Communication alternative et améliorée

CAFS | Centre d'accueil familial spécialisé

CAMSP | Centre d'action médico-sociale précoce

CNR | Crédits non reconductibles

CPOM | Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens

DAME | Dispositif d'accompagnement médico-éducatif

DAR | Dispositif d'accueil renforcé

DASMO | Dispositif d'accompagnement et de soins en milieu ordinaire

EAM | Etablissement d'accueil médicalisé

EEAP | Établissement pour enfants et adolescents polyhandicapés

EMA | Equipe mobile adultes

ERHR | Equipe relais handicaps rares

FALC | Facile à lire et à comprendre

HAS | Haute autorité de santé

JES | Jardin d'enfants spécialisé

MAS | Maison d'accueil spécialisée

PCPE | Pôle de compétences et de prestations externalisées

PCO | Plateforme de coordination et d'orientation

PDAP | Plateforme de diagnostic d'autisme de proximité

QVCT | Qualité de vie et conditions de travail

SESSAD | Service d'éducation spéciale et de soins à domicile

TED | Troubles envahissants du développement

TND | Troubles du neurodéveloppement

TSA | Troubles du spectre autistique

UEEP | Unité d'enseignement externalisée polyhandicap

UR-TSA | Unités résidentielles pour adultes autistes



Cesap

Association reconnue d'utilité publique
62, rue de la Glacière • 75013 Paris
www.cesap.asso.fr

Contact : communication@cesap.asso.fr

